

OUVERTURE
DU PREMIER CONGRES
NATIONAL
DES FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

A BORDEAUX
LE JEUDI 23 AVRIL 2009
A 9 H 00

INTERVENTION DE PHILIPPE MADRELLE
PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Madame la Ministre du Logement,
Monsieur le Ministre,
Président de *Chambéry Métropole*, cher Louis BESSON,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Délégué Général
de la *Fondation Abbé Pierre*,
cher Patrick DOUTRELIGNE,
Mesdames, Messieurs les Présidents de Conseils Généraux,
Chers Collègues Elus,
Mesdames, Messieurs les Présidents
des Fonds Solidarité Logement,
Mesdames, Messieurs les Directeurs
et Responsables des FSL,
Mesdames, Messieurs les Travailleurs Sociaux,
Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir,
aujourd'hui, en Gironde, et d'ouvrir avec vous ce premier
Congrès National des Fonds Solidarité Logement, un

rendez-vous qui s'inscrit dans cette actualité pour le moins préoccupante.

Il doit être porteur de nombreux projets, d'initiatives et d'expériences, en faveur du logement social.

Sans attendre, je tiens à vous remercier d'avoir répondu présents à ce rendez-vous qui permet la rencontre de l'ensemble des professionnels, partenaires et acteurs nationaux... tous ceux qui luttent quotidiennement contre la précarité face au logement.

Vous le savez, la France compte, aujourd'hui, plus de 3 millions de personnes mal logées ou sans abri, auxquelles s'ajoutent plus de 6 millions de personnes en situation de fragilité par rapport à leur logement.

Comment accepter que dans notre pays, à l'aube du vingt-et-unième siècle, 10 millions de Français souffrent au

quotidien de ne pouvoir se loger décemment, et même que certains ne puissent pas se loger du tout ?

10 millions... Un chiffre ô combien alarmant, dans un contexte - on ne le sait que trop ! - de crise financière et économique devenue cruellement sociale !

Plus que jamais, le logement doit être au cœur de nos préoccupations...

Elus et représentants des Collectivités territoriales, des Institutions publiques locales et nationales, nous sommes éminemment concernés, car une politique publique serait vide de sens si elle ne pouvait répondre aux besoins fondamentaux de nos concitoyens, de tous nos concitoyens, sans exception.

Cinq ans après la prise en charge de l'outil Fonds Solidarité Logement par les Départements, l'heure est déjà à un

premier bilan sans pour autant renoncer à une mobilisation de tous les instants.

Panser les plaies au coup par coup ne suffit pas. Il faut aussi comprendre les origines de ce mal profond, de savoir pourquoi, aujourd'hui, de plus en plus de Français se retrouvent en situation d'extrême précarité...

Ces 10 millions de Français, ce n'est pas la seule expression des statistiques, ce sont des femmes, des hommes, des familles que nous croisons tous les jours... Il y a parmi eux des sans domicile fixe... Ce sont des résidents à la merci des marchands de sommeil, allant d'une chambre d'hôtel à l'autre ou vivant dans des abris de fortune.

Ce sont aussi des travailleurs qui, à défaut de pouvoir assumer un loyer, dans des villes où les prix s'embrasent, vivent dans un mobile home ou une caravane... et qui se

voient régulièrement chassés des terrains qu'ils occupent malheureusement en situation d'illégalité.

Nombreux sont ceux, jeunes, moins jeunes, personnes âgées même, à être contraintes à l'hébergement par des tiers, ou, qui par dignité, finissent par s'isoler de leur famille et se retrouvent dans le plus profond dénuement.

Ce sont des familles qui vivent à quatre, cinq ou bien plus dans des chambres de 8 m², sans sanitaire, sans cuisine... des familles qui, trop souvent, périssent à cause de l'insalubrité, comme nous le rappellent les pages des faits divers !

Chaque jour, nous pouvons constater l'aggravation des pauvretés muettes. Je sais que vous êtes consciente, Madame la Ministre, que s'il y a des gens qui manifestent, il y en a qui ne crient pas parce qu'ils souffrent. Quand on a trop mal on ne sort pas de chez soi...

A l'heure où la construction de logements sociaux reste insuffisante, face à la flambée des prix, de nouvelles catégories de Français sont désormais concernées par cette crise majeure : qu'il s'agisse des classes moyennes, des jeunes, des retraités ou encore des travailleurs pauvres.

Il est, vous le savez, de plus en plus fréquent de voir son salaire insuffisant pour assumer les lourdes charges qui pèsent sur un locataire.

Et pourtant, se loger est un droit, gravé dans le marbre de la Constitution ! C'est un droit inaliénable, qui est déclaré, aujourd'hui, opposable.

Le logement est la condition première pour accéder à une vie autonome !

Comment trouver sa place dans la société et définir son rapport à l'autre, quand on n'a pas la possibilité de

construire sa propre sphère privée ? Sans toit, il n'y a plus de droit, nous rappelait L'Abbé PIERRE.

C'est l'Abbé PIERRE qui, en 1954, appelait à une «insurrection de bonté», et ceux qui l'ont suivi peuvent être légitimement fiers du travail acharné, accompli depuis en matière d'aide aux plus démunis.

Chaque jour, depuis plus de cinquante ans, nombre d'associations soutiennent autant moralement que physiquement et financièrement les victimes de la précarité. Elles aident les plus faibles à se relever, à se relancer. Elles les accompagnent sur la voie de la réinsertion.

Et c'est avec humilité que nous devons les remercier, et c'est avec honneur que nous accueillons, ici, ces acteurs de proximité, en lutte permanente contre l'exclusion.

Bien entendu, ces actions associatives n'exonèrent pas les pouvoirs publics de leurs responsabilités !

Depuis des années, nous nous battons au sein de nos Conseils Généraux, pour nous aussi lutter contre toutes les formes d'injustices et de précarité.

Il s'agit de ne pas uniquement se contenter de solutions palliatives mais, concrètement, permettre à chacun de ne pas perdre sa valeur la plus chère : la dignité.

L'accès au Fonds Solidarité Logement pour ces citoyens, en grande difficulté, est primordial car il constitue un soutien tangible sur le long terme.

Il aide notamment les locataires à régler leurs factures d'eau, d'électricité, de gaz, car l'apurement de ces dettes conditionne l'accès à un nouveau logement. Le but est de briser le cercle infernal de l'endettement !

Sous forme de prêts ou encore de subventions, le FSL permet aussi aux plus fragiles d'accéder à des conditions décentes d'hébergement, ou de s'y maintenir.

Les FSL, créés en 1990 par Louis Besson, Ministre du Logement de François MITTERRAND, que j'ai l'honneur et la joie d'accueillir ce matin, ont institué de façon obligatoire des fonds de solidarité logement, outils de premier plan des politiques locales en faveur de l'habitat social.

Depuis 2004, la responsabilité et la gestion des FSL ont été transférées aux Conseils Généraux.

Chaque Département a choisi des modes de gouvernance différents... Tout l'intérêt de notre rencontre, ici, en Gironde, est donc de favoriser l'échange de l'ensemble des professionnels et des acteurs des FSL de France, de leurs partenaires respectifs.

Soutenu par l'Assemblée des Départements de France dont je salue le Président, mon Collègue Claudy LEBRETON qui clôturera demain nos travaux, le Conseil Général de la Gironde a souhaité avec force ce Congrès !

Il est porté par la volonté de notre Assemblée, il a été remarquablement impulsé par Gilles SAVARY, Vice Président chargé des Grands Dossiers, appuyé par Jean TOUZEAU, Vice Président du Conseil Général, Président du FSL de la Gironde, qui, a su en sa qualité de Maire d'une ville de banlieue de plus de 20 milles habitants, Lormont, sur la rive droite de la Garone, est confronté, chaque jour à l'aggravation de la précarité et par Martine JARDINÉ, Conseillère Générale de Villenave d'Ornon et Présidente de la Commission logement du Conseil Général de la Gironde qui assume, elle aussi, avec son équipe un travail considérable.

Ce premier Congrès des FSL est ainsi l'occasion d'entendre tous les acteurs du débat autour du logement, et de nous mobiliser pour favoriser la coopération interdépartementale autour des FSL.

A l'heure où les collectivités locales elles-mêmes sont interrogées sur leur devenir, où la clause de compétence est portée sur l'avant-scène d'un futur débat parlementaire, il me semble légitime que nos Institutions Départementales témoignent de leur expérience et revendiquent l'atout de la proximité plutôt que d'obéir à des logiques forcées de concentration.

C'est la raison pour laquelle, nous menons, ici comme ailleurs, sans relâche une politique volontariste, en faisant de l'habitat une réelle priorité politique.

Ainsi en Gironde, chaque année ce ne sont pas moins de 20 millions d'euros que nous consacrons à ces politiques, à travers la construction de logements sociaux et de

dispositifs d'hébergement adaptés à l'ensemble de la population, avec une écoute personnalisée de chaque cas, et une aide financière au maintien des plus démunis dans leur habitat.

Plus que jamais, nous devons unir nos forces ! En valorisant les expériences réussies, en se nourrissant des connaissances et des apports de chacun, nous n'en serons que plus forts, et plus efficaces.

Organiser un événement national ne se fait pas sans soutiens.

Ainsi, je saluerai l'implication de nos partenaires, qui ont rendu ce projet possible : la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et notamment la CAF 33 mais aussi EDF, GDF Suez, La Lyonnaise des Eaux, Gaz de Bordeaux, l'AROSHA, l'Union Sociale pour l'Habitat, la MSA et l'ODAS.

J'espère en ce sens que ce premier Congrès des Fonds Solidarité Logement répondra pleinement à vos attentes et nous permettra d'œuvrer ensemble avec une plus grande efficacité encore à la lutte contre toute forme d'exclusion et de précarité face au logement.

Je terminerai en reprenant les mots de l'Abbé PIERRE, qui nous rappelait que la précarité peut s'abattre sur quiconque.

Il disait ainsi : *«La vie est plus un consentement qu'un choix. On dit oui ou non au possible qui nous est donné. La seule liberté de l'Homme, c'est de laisser la voile tendue...ou de la laisser choir. Le vent, lui, n'est pas de nous.»*

Face à ceux qui se retrouvent privés de liberté, ceux pour qui la vie n'a pas été clémente, ceux pour qui, ici et là, on préjuge de les rendre responsables de leur exclusion, nous devons tout mettre en œuvre pour ne pas laisser choir la voile.

Il y a une urgence à faire appel à ce qui n'est pas seulement d'ordre matériel, mais vital : la dignité, le respect de la personne humaine.

Je vous souhaite à toutes, et à tous, de vivre deux jours enrichissants, porteurs d'espoir et de nouveaux projets.

Soyez, encore une fois, les bienvenus en Gironde. Je déclare donc ce premier congrès national des Fonds Solidarité Logement officiellement ouvert.

Philippe MADRELLE